



Delai de transmission des attestations

Par **paul montenois**, le **24/09/2008** à **16:02**

Bonjour,

En cours de séparation de vie commune, mon ex-femme a déposé une requête (via son avocat) au TGI pour les modalités de garde de notre enfant.
Cependant, mon avocat n'a toujours pas reçu les attestations qui accompagnent cette requête, malgré les relances faites. Pourriez-vous me dire quels sont les délais à respecter afin que je puisse préparer ma défense ?

Cordialement,

Paul Montenois